

## A Découpage des TCL : l'aile gauche de la majorité se désolidarise des Verts et fait front contre l'allotissement

### **Les groupes de l'aile gauche de la majorité au Grand Lyon s'opposent au découpage des lots de transports en commun voulu par les Verts.**

Métropole en commun, Métropole Insoumise, résiliente et solidaire (Mirs), et les Communistes et Républicains rejoignent en cela les syndicats des TCL qui, inquiets, appellent à une grève ce jeudi 10 mars.

Premiers nuages sur la majorité... En tout cas, à la Métropole, l'aile gauche de l'exécutif s'oppose désormais clairement aux Verts dans leur souhait de découper en trois marchés les TCL. Plusieurs groupes alliés des écologistes, les communistes, insoumis et membres du groupe de Nathalie Perrin-Gilbert, ont en effet fait savoir qu'ils rejetaient le projet d'allotissement soutenu par Bruno Bernard et son vice-président aux déplacements, Jean-Charles Kohlhaas.

Ce projet vise à séparer en plusieurs lots les modes de transports et d'exploitation aujourd'hui détenus par Keolis : bus d'un côté, métros et trams de l'autre sous bannières privées et la relation clients logée dans une SPL, société publique locale.

Exprimant des inquiétudes sur cette ouverture à la concurrence et ses conséquences sociales, l'aile gauche de la majorité rejoint les syndicats de salariés, qui inquiets, appellent à un deuxième mouvement de grève ce jeudi. Ce sera le jour du vote de ces nouveaux marchés par l'autorité organisatrice des transports.

Pas encore de quoi mettre en péril immédiat la majorité de Bruno Bernard au Grand Lyon : 13 voix de désaccord en cumulé sur une assemblée métropolitaine de 150 élus (dont 58 écologistes et 13 Socialistes et gauche sociale). Mais au milieu d'autres sujets de tiraillements successifs comme la ZFE ou la concertation métro, c'est un premier coin enfoncé dans les rangs de l'exécutif et qui lui ferait perdre virtuellement la majorité absolue si un scrutin devait se présenter dans cette configuration.

Mais ça tombe bien, ce ne sera pas le cas : l'allotissement sera voté en conseil du Sytral, où les écologistes maîtrisent le scrutin dans les grandes largeurs depuis janvier et l'avènement de l'AOMTL, la nouvelle autorité organisatrice des transports. Ce qui, d'ailleurs, n'était pas allé sans une fronde en bonne et due forme sur l'absence d'oppositions au conseil d'administration.

« Ca ne faisait pas partie du programme »

En effet, tout le monde n'est pas représenté au CA du Sytral. Si Laurence Boffet, pour Métropole en commun, et Marie-Christine Burricand, pour les Communistes, pourront exprimer leur position jeudi, ce ne sera pas le cas des Insoumis et de Laurent Legendre. Or, rappelle ce dernier dans un point presse fi-

nalement maintenu ce mercredi, « l'allotissement ne faisait pas partie du programme sur lequel nous avons fait campagne et sur lequel nous avons été élus. Notre souhait, c'est une régie publique et citoyenne. Un des scénarios qui nous avaient été présentés consistait à reprendre en SPL la relation usagers à côté d'un seul lot comprenant les trois modes de transport. On aurait pu partir sur ça sur six ans, et retravailler ensuite pour aller vers la régie, de manière progressive. Mais ça a été écarté ». Un regret, alors que le marché de l'eau est, lui, repris en régie.

Bruno Bernard : « nous avons levé quelques inquiétudes »

Le président du Sytral et de la Métropole Bruno Bernard, qui tenait mercredi matin lui aussi un point presse pour expliciter les raisons de ce choix, ne rejetait pas entièrement la perspective d'une régie ou, à tout le moins, d'une reprise plus directe de la gestion par la collectivité ultérieurement.

« Après trente ans de marchés à un seul opérateur, il ne s'agit pas de faire la même chose pour moins, mais de faire mieux au juste prix. Le fait d'avoir cette durée\* de contrats permettra d'ouvrir le champ des possibles plus tard, et pourquoi pas d'avoir une partie régie publique. Nous espérons déjà des gains d'exploitation que nous pourrions réinvestir, mais qui sont durs à estimer. Cela pourrait être entre 30 et 40 millions d'euros, mais cela sera de l'ordre de moitié moins car nous tenons au socle social. »

Le socle social, ces garanties de maintien des acquis sociaux pour les agents brandie par le Sytral devant les salariés inquiets de voir ce découpage tronçonner carrière, salaires, et qualité du service. Les syndicats ne croient pas à la possibilité d'imposer ce « socle » aux futurs délégataires, d'où une grosse grève le 9 février, et une autre annoncée ce jeudi 10, d'une ampleur plus réduite.

Bruno Bernard ne manquait pas de le signaler d'ailleurs. « Il y a un mois un quart des agents avait suivi avec quatre syndicats, là c'est deux, et 7 % de grévistes. J'ai l'impression que nous avons levé quelques inquiétudes. »

« On va s'affaiblir »

Pas au sens de la majorité métropolitaine en tout cas : pour les Communistes, Raphaël Debû confirme nourrir les mêmes doutes. « On se heurte à des difficultés réglementaires. Rien n'obligera un délégataire de suivre les augmentations salariales du délégataire d'un autre lot, et ceux-ci ne seront pas équilibrés. On va avoir des écarts salariaux, des passerelles n'existeront plus. On va perdre en compétences et s'affaiblir. »

Dans un communiqué séparé, le groupe Métropole en commun se montre sur la même ligne : « Nous sommes opposés à la création d'un

lot "mode lourds" et d'un "lot bus". Nous ne sommes pas pour le statu quo, nous souhaitons travailler sur une nouvelle DSP courte jusqu'en 2030 qui permette de s'assurer que le service public des transports en commun passe en gestion publique. »

« Pas une rupture »

Pour autant, promet Marie-Christine Buricand, ce front uni d'opposition n'est pas appelé à durer. « Il ne s'agit pas d'une rupture. Sur ce point il y a désaccord, mais pas drame. D'ailleurs, demain nous voterons bien le budget du Sytral. »

\*Le Sytral votera ce jeudi 10 en faveur d'un prolongement de la Délégation de Service Public (DSP) de Keolis de six mois, jusqu'à fin 2024, et dans la foulée pour un découpage en lots selon le scénario que nous avons évoqué précédemment : un très gros lot mode « lourd » à près de trois milliards d'euros métro-trams-Rhôneexpress, un lot bus, et un lot relations usagers-commercialisation qui resteraient à la force publique par le biais d'une SPL (Société publique locale).

Le lot « lourd » (1290 agents) courra sur dix ans, le bus (2850 collaborateurs), sur six, chacun modulable à un ou deux ans de plus ou de moins.

Concrètement, seuls trois « gros » pourront se porter candidats effectivement sur ces lots : Transdev, Keolis et la RATP. Il n'est donc pas impossible que les deux gros lots reviennent au même opérateur.

Lyon 9e. Un nouveau rassemblement devant le consulat de Russie jeudi 10 mars



[https://tribunedelyon.fr/wp-content/uploads/sites/5/2022/03/img\\_9091.jpg](https://tribunedelyon.fr/wp-content/uploads/sites/5/2022/03/img_9091.jpg)

Laurent Legendre, Raphaël Debû et Marie-Christine Burricand. © David Gosart

# TRIBUNE DE LYON

<https://tribunedelyon.fr/wp-content/uploads/sites/5/2018/07/tribune-de-lyon.svg?x69897>